

Déchèterie

de la Communauté de
Communes de Bar-le-Duc

Plan d'accès



Pour accéder à la déchèterie, prendre la direction "Longeville-en-Barrois", tourner à gauche sous la voie ferrée au dernier rond-point en sortie de ville. La déchèterie se trouve près de l'ancienne cuisine centrale, Rue Louise Weiss à Bar-le-Duc.

La Maison du Tri



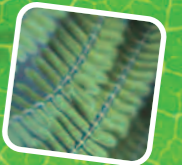
La Maison du Tri existe depuis le 1er octobre 2002, elle a pour mission d'accueillir, informer et conseiller les usagers dans le cadre du tri sélectif. Les usagers peuvent aussi se ravitailler en sacs de collecte.

Communauté de communes - Maison du Tri
10, Rue Lapique
55000 Bar-le-Duc

N° Indigo 0 825 877 055
0,15 € TTC/mn

Pour plus de renseignements, appelez le 03.29.45.24.38
www.cc-barleduc.fr

Bar-le-Duc
Behonne
Beurey-sur-Saulx
Chardogne
Combles-en-Barrois
Fains-Véel
Longeville-en-Barrois
Naives-Rosières
Resson
Robert-Espagne
Rumont
Savonnières-devant-Bar
Trémont-sur-Saulx
Val d'Ornain
Vavincourt



Protégeons l'environnement !

En utilisant les services de la déchèterie, vous contribuez à préserver l'environnement.

Une déchèterie est un équipement spécialisé, mis à disposition des particuliers et destiné à récupérer et à trier les objets et matériaux refusés par les collectes traditionnelles de déchets ménagers. Grâce au tri sélectif, les déchets sont orientés vers des centres agréés pour y être recyclés et revalorisés.



L'accueil des usagers

Pour le bon déroulement de votre visite un gardien est présent en permanence sur la déchèterie pendant les heures d'ouverture. Il veille à la bonne tenue et à l'entretien de la déchèterie. Et, il peut aussi, informer, guider et conseiller afin que l'utilisateur effectue comme il faut, le dépôt de leurs déchets.

Le rôle de la déchèterie

Elle permet :

- d'évacuer les déchets dans des conditions conformes à la réglementation,
- de limiter des décharges sauvages et de préserver notre environnement et la qualité de vie de chacun,
- de faire des économies de matières premières en récupérant et en triant les recyclables,
- de traiter certains déchets polluants.

En bref !!!

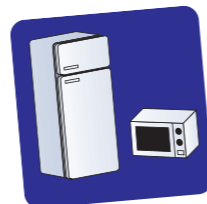
La déchèterie est équipée d'une armoire pour les déchets toxiques des particuliers comme les solvants, pots de peintures, colles, aérosols, lampes, acides, produits phytosanitaires.

Que peut-on apporter à la déchèterie ?

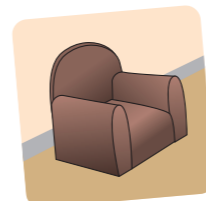
Vous pouvez y déposer les déchets suivants :



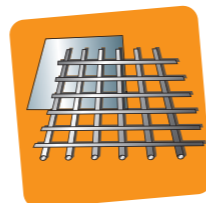
Déchets verts



D3E



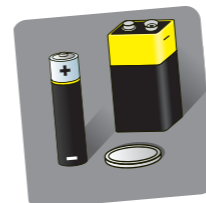
Encombrants



Métaux Ferrailles



Verre



Piles Batteries



Papier Carton



Huiles



Déchets toxiques des particuliers

Comment fonctionne la déchèterie ?

Condition d'accès

La déchèterie est accessible gratuitement aux habitants de la CODECOM durant les heures d'ouverture ci-dessous. Toutefois, le gardien exigera à chaque usager un **justificatif de domicile**. Il n'y a plus de limitation de volume, l'accès à la déchèterie est réservé aux véhicules de tourisme (y compris remorque à un essieu) et à tout véhicule de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Attention !!!

Artisans, agriculteurs, commerçants et industriels, vous ne pouvez bénéficier des services de la déchèterie. Prenez contact avec :

SITA - DECTRA
Tél. 03 25 07 38 38

Horaires d'ouverture (en vert)

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

| | 10h00 | 12h00 | 14h00 | 15h00 | 19h00 |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Lundi | | | | | |
| Mardi | | | | | |
| Mercredi | | | | | |
| Jeudi | | | | | |
| Vendredi | | | | | |
| Samedi | | | | | |
| Dimanche | | | | | |

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

| | 10h00 | 12h00 | 14h00 | 15h00 | 18h00 | 19h00 |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Lundi | | | | | | |
| Mardi | | | | | | |
| Mercredi | | | | | | |
| Jeudi | | | | | | |
| Vendredi | | | | | | |
| Samedi | | | | | | |
| Dimanche | | | | | | |

Les interdits !!!



Ordures ménagères



Déchets du bâtiment



Médicaments



Pièces automobiles



Déchets hospitaliers



Déchets industriels

Pour plus d'informations, se renseigner à la Maison du Tri